



Wynn's Canada Ltée 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

NOM DU PRODUIT NETTOYEUR DE RADIATEUR X-TEND (N° DE PIÈCE 65304)
FABRICANT WYNN'S CANADA LTÉE
 7090 EDWARDS BLVD.
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1
 N° DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHEMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À
 FRAIS VIRÉS)
 NOM CHIMIQUE S.O.
 FAMILLE CHIMIQUE S.O.
 FORMULE CHIMIQUE S.O.
 NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES NETTOYEUR DE RADIATEUR X-TEND
 MASSE MOLÉCULAIRE S.O.
 USAGE DE LA MATIÈRE S.O.

SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)	CL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)
S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE LIQUIDE
 SEUIL OLFACTIF (P.P.M.) S.O.
 DENSITÉ 1,05
 TENSION DE VAPEUR S.O.
 DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) S.O.
 TAUX D'ÉVAPORATION S.O.
 POINT D'ÉBULLITION (°C) 212 °F (100 °C)
 POINT DE CONGÉLATION (°C) 32 °F (0 °C)
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C) 100 %
 VOLATILITÉ (PAR VOLUME) 82 %
 pH 8,5 (TEL QUEL)
 COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE S.O.

NOM DU PRODUIT NETTOYEUR DE RADIATEUR X-TEND

SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ S.O.
SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? S.O.

MOYENS D'EXTINCTION EAU, EAU PULVÉRISÉE, POUDRE EXTINGTRICE, MOUSSE.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU FEU.
LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE AUCUN POINT D'ÉCLAIR

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) S.O.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) S.O.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) S.O.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION S.O.

DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE S.O.

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE S.O.

SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE OUI

SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS?

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS OUI

SI OUI, LESQUELS? ACIDES ET COMBURANTS PUISSANTS

RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? S.O.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX S.O.

SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE OUI

ABSORPTION DERMIQUE OUI

CONTACT OCULAIRE OUI

INHALATION S.O.

INHALATION CHRONIQUE S.O.

INGESTION OUI

NOM DU PRODUIT NETTOYEUR DE RADIATEUR X-TEND

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : L'INGESTION PEUT CAUSER UNE IRRITATION DU SYSTÈME DIGESTIF.

CONTACT DERMIQUE : PEUT ÊTRE ABSORBÉ SI L'EXPOSITION EST PROLONGÉE ET RÉPÉTÉE. PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION SI LE CONTACT EST PROLONGÉ.

CONTACT OCULAIRE : PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX, LE LARMOIEMENT ET UNE VISION TROUBLE.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : CETTE MATIÈRE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT CANCÉROGÈNE PAR LES NTP, IARC ET OSHA.

LIMITES D'EXPOSITION S.O.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE S.O.

SENSIBILISATION AU PRODUIT S.O.

PRODUITS SYNERGIQUES S.O.

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION,
TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ S.O.

SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) EN PLASTIQUE OU EN CAOUTCHOUC

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) LUNETTES DE PROTECTION

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) EN USAGE NORMAL, AUCUN

AUTRES (PRÉCISER) POSTE DE LAVAGE OCULAIRE.

INSTALLATION TECHNIQUE S.O.

PROCÉDURES - FUTES/DÉVERSEMENTS ABSORBER LES PETITS DÉVERSEMENTS AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE. RÉCUPÉRER LE PRODUIT À LA PELLE DANS DES CONTENANTS. EMPÊCHER LE LIQUIDE DE PÉNÉTRER DANS LES ÉGOUTS ET LES CANALISATIONS D'EAU.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION AVERTISSEMENT : LIQUIDE ALCALIN. PEUT ÊTRE NOCIF SI INGÉRÉ. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. CRAINT LE GEL.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE NE PAS ENTREPOSER DE CONTENANTS OUVERTS. UTILISER TOUT LE CONTENU.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION S.O.

NOM DU PRODUIT NETTOYEUR DE RADIATEUR X-TEND

SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. FAIRE BOIRE DE L'EAU ET APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT DERMIQUE: LAVÉ LA ZONE TOUCHÉE À L'EAU ET AU SAVON. RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS.

CONTACT OCULAIRE: RINCER LES YEUX À L'EAU PENDANT 15 MINUTES. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

AUTRES RENSEIGNEMENTS : REMARQUES À L'INTENTION DES MÉDECINS

À L'ATTENTION DU MÉDECIN : TRAITER COMME TOUTE AUTRE BRÛLURE THERMIQUE. LE TRAITEMENT SERA CONTRÔLÉ SUIVANT LES SYMPTÔMES ET LES CONDITIONS CLINIQUES.

SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (905) 670-3881

DATE..... 2011-03-02

REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :